

COOPÉRATION

GUINEE - UE

Partenaires de l'UE

Ministère de la Santé:

- Bureau de Stratégie et Développement
- Direction Administrative et Financière
- Direction des Ressources Humaines
- Direction Nationale de la Pharmacie et des Laboratoires
- Direction Régionale de la Santé de N'Zérékoré
- Directions Préfectorales de la Santé
- Pharmacie Centrale de Guinée
- Laboratoire de Contrôle de Qualité des Médicaments

Ministère de l'Economie et des Finances

UNICEF/Programme d'Appui aux Communautés Villageoises

Administrations Communales et Collectivités locales

Faits et chiffres

Contribution de l'UE (10^{ème} et 11^{ème} FED): 60 M €

Période: 2014-2020

Bénéficiaires: toute la population et dans le cas des actions pilotes, certaines régions, notamment la Guinée Forestière (10FED)

Réhabilitation de structures sanitaires (hôpitaux préfectoraux, centres de santé) et administratives du système, construction d'un dépôt pharmaceutique

Révision et renforcement/modernisation du système de financement, information sanitaire, tarification, gratuité, gestion de ressources humaines, approvisionnement en médicaments et produits médicaux



*Délégation de l'Union européenne en République de Guinée
Tél.: (+224) 622 35 20 71 - 631 40 48 70/71 - 664 35 20 70
delegation-guinee-conakry@eeas.europa.eu
Immeuble Le Golfe, Lanséboundji
BP:730 - Conakry
<http://eeas.europa.eu/delegations/guinea>
<https://www.facebook.com/DelegationDeLUnionEuropeenneEnGuinee>

SECTEUR DE LA SANTE

Appui au secteur de la Santé en République de Guinée

Renforcer les capacités institutionnelles, les soins de santé et l'approvisionnement en médicaments.

Améliorer l'état de santé de la population par un meilleur accès à des services de santé de qualité tout en renforçant la déconcentration et la décentralisation du système



Le contexte

Malgré une lente amélioration des indicateurs de santé, la situation sanitaire reste préoccupante en Guinée. Les taux de fécondité (5,1), de mortalité infantile ((67‰), infanto juvénile (123‰) et maternelle (724‰), restent parmi les plus élevés au monde¹.

L'apparition pour la première fois en Guinée de l'épidémie de la maladie à virus Ebola (MVE), inédite par son ampleur, sa durée et sa dispersion, a affaibli encore plus un système de santé publique déjà précaire par son manque chronique de ressources humaines et financières. Par crainte de contracter le virus, la population a évité les structures de soins. La réorientation des fonds à la riposte contre la MVE a réduit par ailleurs sensiblement les allocations aux districts sanitaires.

La réponse de l'Union européenne

La réponse de l'Union européenne vise à permettre la délivrance de services de soins accessibles et de qualité à toute la population sur toute l'étendue du territoire et à renforcer la bonne gouvernance du secteur. Un accent particulier est porté sur la région pilote de Guinée Forestière. Pour remplir ces objectifs, l'UE prévoit 70M € sur la période 2014-2020 (60M€ des 10^{ème} et 11^{ème} FED et un cofinancement de 10M € par la France) afin de:

- ▶ Soutenir le relèvement du secteur de la santé publique à la suite de la crise
- ▶ Appuyer les efforts de réforme institutionnelle au niveau central, promouvoir la décentralisation et la déconcentration des systèmes de santé, notamment par un renforcement des capacités, une meilleure gestion financière (renforcement des systèmes nationaux de financement, tarification, gratuité) et des ressources humaines
- ▶ Renforcer les capacités du Ministère de la Santé par la rationalisation et la transparence dans la gestion des ressources publiques, le déploiement et la fidélisation de personnel du secteur et le renforcement de système d'information sanitaire.
- ▶ Améliorer l'offre de santé reproductive, maternelle et infantile, la planification familiale, la nutrition
- ▶ Améliorer le système national d'approvisionnement en médicaments essentiels.
- ▶ Réhabiliter les structures sanitaires (hôpitaux préfectoraux, centres de santé) et administratives du système
- ▶ Mettre en place un système d'alerte et d'intervention rapide en cas d'épidémie.

En outre 25M € ont été engagés en 2015 en appui budgétaire à la République de Guinée afin de contribuer à améliorer les marges de manœuvres budgétaires et macro-économiques du Gouvernement dédiées au renforcement et à la consolidation de l'Etat et la fourniture des services de base aux populations, notamment en matière de soins.

1 Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDS-MICS 2012)